

Définition du Reiki

Publié le 02/09/2012 à 12h23 - Vu 60734 fois

par William Lee Rand
extrait du livre « La quintessence du Reiki »

Certaines personnes sont déconcertées lorsqu'elles entendent qu'il existe différentes sortes de Reiki. Elles sont convaincues qu'il n'existe que le Reiki transmis par le Dr Usui, sachant que toute autre technique de guérison devrait porter un autre nom.

Lorsque la nouvelle technique de guérison fut transmise au Dr Usui, le mot « Reiki » était déjà utilisé au Japon.

Le Dr Usui n'a pas lui-même donné le nom de « Reiki » à sa méthode de guérison. Il l'appela *Usui Reyki Ryoho* pour s'assurer qu'il serait bien compris qu'il s'agissait d'un type unique de Reiki. Avec la transmission d'autres méthodes semblables de guérison, mais de niveaux vibratoires et avec des effets différents, il est devenu clair qu'il existe maintenant toute une série de méthodes de guérison qui peuvent être appelées Reiki.

En ayant ceci à l'esprit, comment est-il possible de dire s'il s'agit d'une technique Reiki ou non ? En analysant le Reiki transmis au Dr Usui, nous avons relevé quatre propriétés uniques qui identifient le groupe de méthodes de guérison appelées à juste titre Reiki.

Ces quatre caractéristiques peuvent être définies de la façon suivante :

1. La capacité d'utiliser le Reiki est donnée par initiation et n'est pas le résultat d'une longue période de méditation ou la pratique d'exercices.
2. Toutes les techniques Reiki font partie d'une lignée, en commençant par le premier qui a canalisé la technique : la technique Reiki est transmise par un enseignant à un élève selon un processus d'initiation.
3. Le Reiki ne nécessite pas de guider l'énergie avec l'esprit. Le Reiki est guidé par un pouvoir supérieur qui sait quelle vibration et quelle combinaison vibratoire est nécessaire et comment il doit agir.
4. Le Reiki n'a pas d'effet nocif.

Si une méthode de guérison rassemble ces quatre propriétés, elle peut être considérée comme une technique Reiki.